

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
Tableau C : Frais accessoires et Frais de résidence pour les étudiants de premier cycle - 2013-2014

	Frais accessoires (frais obligatoires payés par les étudiants célibataires inscrits à temps plein; sauf l'assurance-maladie et les assurances-soins dentaires)					Frais rattachés aux repas et à l'hébergement en résidence ¹		
	Association étudiante ²	Services de santé	Activités sportives/ Abonnement à un centre d'entraînement physique et sportif	Renouvellement du campus ou de l'établissement	Autre ³	TOTAL	Minimum	Maximum
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nouveau-Brunswick								
Mount Allison University	252		55		15	322	8 404	10 192
St. Thomas University	240	50		50	50	390	7 505	10 280
Université de Moncton	105 - 193 ⁴		66		93	264 - 352	2 275*	5 763*
University of New Brunswick	123	51	181	181	51	587	8 576	11 067
Nouvelle-Écosse								
Acadia University	249		247 ⁵		578	1 074	8 305	12 623
Atlantic School of Theology ⁶	389					389	3 296*	3 700*
Cape Breton University	185		44			229	8 160	10 880
Dalhousie University	281	38	184	159	31	693	8 930	10 715
Mount Saint Vincent University	388		50		50	488	8 030	9 491
N.S. College of Art & Design	276			90	90	456	s.o	s.o
Saint Mary's University	289			390	30	709	8 045	9 920
St. Francis Xavier University	171		100		350	621	9 015	12 670
University of Kings College	344	38	267	259	199	1 108	9 033	10 783
Université Sainte-Anne	202		100			302	7 762	8 560
Île-du-Prince-Édouard								
University of Prince Edward Island	266		266 ⁷		80	612	8 330	10 226

Source : Données fournies par les universités

s.o. : sans objet

Nota : Pour chaque catégorie de frais accessoires, la non imposition de frais ne signifie pas une absence de services.

¹ Minimum = chambre à deux lits ou plus et formule de repas la moins chère; Maximum = chambre simple ou grande chambre simple et formule de repas la plus chère. Autres frais obligatoires (résidence, laverie automatique, etc.) non compris; résidences de style appartement sans formule de repas non comprises

² Association étudiante : englobe l'association étudiante de l'université, l'association étudiante régionale ou nationale, cartes d'abonnement autobus, radio et journal étudiants et , ainsi que tous autres frais assumés par l'association étudiante, s'il y a lieu

³ Autre : frais administratifs, frais de technologie, frais de services étudiants, s'il y a lieu

⁴ Les frais peuvent varier selon le campus : Cotisation de 105 \$ au campus de Shippagan, 110 \$ au campus d'Edmundston, et 193 \$ au campus de Moncton

⁵ Services de santé et frais liés aux activités sportives groupés

⁶ Les frais accessoires et de résidence de l'Atlantic School of Theology visent seulement les programmes d'études supérieures.

⁷ Frais liés aux activités sportives groupés avec les frais administratifs (194 \$); centre d'entraînement physique = 72 \$

* Repas non compris